

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 NOVEMBRE 2009

PROCES-VERBAL No 18 – 18h30 A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Annexe no 1 : Parole aux jeunes citoyens et au public

1.- Laura GUGLIELMETTI – jeune citoyenne – 16 ch. des Courtines.

Dit que le ch. des Courtines n'est pas un chemin privé et qu'il serait effectivement bien de placer soit un miroir soit un stop car elle a pu constater, lorsque ses parents l'amène à la gare, du danger de la sortie sur La Creuse. Les automobilistes ne pensent pas qu'il s'agit d'une priorité de droite, d'où le danger.

2.- Lise SUTTER – jeune citoyenne – 211 rte du Mandement.

Demande si les élus sont payés ! ?

Le Président communique que si elle avait écouté la lecture de la délibération no 83, elle saurait qu'il a été accepté d'allouer aux conseillers municipaux la somme de frs 65.- par séance.

Au même titre, et il tient à le souligner car ce n'est souvent pas assez reconnu, il y a un engagement politique de la part de tous les Conseillers municipaux qui ne le font pas pour frs 65.- par séance car il n'y a pas que les séances du Conseil mais toutes les heures de travail pour étudier les dossiers, de rencontre entre groupes politiques ou à l'intérieur du groupe.

Encore plus, le Conseil administratif qui gère l'ensemble de la Commune en surveillant la construction des routes et des bâtiments; organise le développement de la Commune et qui a des réunions avec les Services des départements du Canton, etc.

Les Conseillers administratifs passent donc un certain nombre d'heures et non des moindres pour une indemnité, pour les trois personnes et pour l'ensemble de l'année, de frs 150'000.-.

Et il affirme qu'ils consacrent bien plus de temps que celui sensé correspondre à leur indemnité, les responsabilités en plus.

3.- Laura GUGLIELMETTI

A entendu de la part d'un chauffeur que le bus de la ligne "S" pourrait un jour aller jusqu'à Meyrin. Qu'en est-il ?

M. POGET communique que ce n'est pas pour tout de suite ! Une telle demande a bien été formulée de la part des 3 communes du Mandement.

A partir du mois de décembre 2009, le bus no 54 qui traverse la ZIMEYSA et la ZIBAY et qui s'arrête actuellement avant le village de Peney, va remonter jusqu'à la gare de Satigny.

Les TPG ont aussi promis que le bus "W", qui fait le tour des hameaux, serait disponible plus tôt le matin, soit pour prendre le train de 07h12.

Les améliorations avec les TPG se discutent très lentement. Le plan des transports pour les quatre prochaines années est à l'étude en ce moment et à chaque fois la Commune renégocie une petite amélioration pour l'année en cours. Il faut demander beaucoup pour obtenir un peu.

Les TPG doivent prendre en compte l'ensemble du Canton; ils n'ont pas un nombre de bus ni de trams extensible.

Lorsqu'ils ont mis en place un réseau, ils doivent obtenir un financement pour le réaliser et il arrive que le Grand Conseil refuse tout ou partie du budget, ce qui implique pour les TPG de revoir leurs prestations.

Un des travaux du Conseil administratif est de faire du lobbying politique auprès des TPG pour obtenir des améliorations en faveur des habitants de sa commune.

4.- Romain BONNET – jeune citoyen – 17 ch. du Bornalet

Demande si la Commune a des nouvelles au sujet de la mise en service des nouvelles rames du RER puisqu'il n'y en a qu'une qui circule pour le moment.

M. POGET dit qu'il n'a pas d'information à ce sujet. Les CFF ont promis trois nouvelles rames pour la fin du mois d'octobre mais pour l'instant il n'y en a qu'une. Elles doivent toutes être remplacées prochainement et les anciennes seront réservées pour le trajet jusqu'à Bellegarde et les rames louées par la France vont disparaître.

5.- Aurélie LEUENBERGER – jeune citoyenne – 39 ch. de Merdisel

M. POGET confirme à Aurélie que les nouvelles rames remplaceront les rames actuelles du RER, jusqu'à Chancy et que les rames actuelles remplaceront les trains français jusqu'à Bellegarde.

La parole n'est plus demandée.

Séance levée à 20h10